

**REGROUPEMENT VISANT L'EXCELLENCE DE LA PRATIQUE
INFIRMIÈRE EN NÉPHROLOGIE DU QUÉBEC (REINQ)**

ÉTATS FINANCIERS

30 NOVEMBRE 2012

Rapport de mission d'examen	1
États financiers	
Bilan	2
Résultats et évolution de l'actif net	3
Notes complémentaires	4 - 5

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux membres du conseil d'administration de
**REGROUPEMENT VISANT L'EXCELLENCE DE LA PRATIQUE INFIRMIÈRE EN NÉPHROLOGIE
DU QUÉBEC (REINQ)**

Nous avons procédé à l'examen du bilan du **REGROUPEMENT VISANT L'EXCELLENCE DE LA PRATIQUE INFIRMIÈRE EN NÉPHROLOGIE DU QUÉBEC (REINQ)** au 30 novembre 2012 ainsi que les états des résultats et de l'évolution de l'actif net de l'exercice terminé à cette date. Notre examen a été effectué conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en prises de renseignements, procédés analytiques et discussions portant sur les renseignements qui nous ont été fournis par l'organisme.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, à tous égards importants, aux principes comptables généralement reconnus du Canada.



CPA, s.e.n.c.r.l.
par Gilles Delarosbil, CPA, auditeur CA

Saint-Lambert
Le 5 février 2013

REGROUPEMENT VISANT L'EXCELLENCE DE LA PRATIQUE INFIRMIÈRE
EN NÉPHROLOGIE DU QUÉBEC (REINQ)

2

BILAN

30 NOVEMBRE 2012

(NON AUDITÉ)

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	127 563 \$	28 713 \$
Dépôts à terme (note 5)		100 700
Contributions à recevoir	5 582	5 525
Intérêts courus à recevoir		605
Frais payés d'avance	<u>4 000</u>	
	<u>137 145</u> \$	<u>135 543</u> \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs	\$	3 000 \$
ACTIF NET		
Non affecté	<u>137 145</u>	<u>132 543</u>
	<u>137 145</u> \$	<u>135 543</u> \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION


_____, Administrateur

_____, Administrateur

**REGROUPEMENT VISANT L'EXCELLENCE DE LA PRATIQUE INFIRMIÈRE
EN NÉPHROLOGIE DU QUÉBEC (REINQ)
RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 30 NOVEMBRE 2012
(NON AUDITÉ)**

3

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
CHIFFRE D'AFFAIRES		
Commandites	62 735 \$	45 000 \$
Inscriptions congrès	15 850	9 950
Intérêts	605	955
	<u>79 190</u>	<u>55 905</u>
 FRAIS DE CONGRÈS		
Fournitures de congrès	486	
Publicité et promotion	2 487	1 887
Conférenciers	9 749	7 367
Frais de location	17 283	5 235
Repas	23 394	19 946
 Frais de gestion	115	
Frais d'hébergement	1 144	1 109
	<u>54 658</u>	<u>35 544</u>
 FRAIS D'OPÉRATIONS		
Frais de réunion du conseil d'administration	1 646	1 920
Frais de déplacement	1 330	392
Frais de bureau	764	
Honoraires professionnels	2 300	2 279
Secrétariat	13 797	11 392
 Frais bancaires	93	59
	<u>19 930</u>	<u>16 042</u>
 EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	4 602	4 319
 ACTIF NET AU DÉBUT	<u>132 543</u>	<u>128 224</u>
 ACTIF NET À LA FIN	<u>137 145</u> \$	<u>132 543</u> \$

**REGROUPEMENT VISANT L'EXCELLENCE DE LA PRATIQUE INFIRMIÈRE
EN NÉPHROLOGIE DU QUÉBEC (REINQ)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 NOVEMBRE 2012
(NON AUDITÉ)**

4

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué comme organisme à but non lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'organisme vise à regrouper les infirmiers (ières) œuvrant en néphrologie et d'échanger afin de mieux comprendre les problématiques liées à la profession

2. COMPTABILITÉ PAR FONDS

L'organisme comptabilise ses opérations en conformité avec les usages particuliers de la comptabilité par fonds.

Le fonds d'administration (non affecté) rend compte des activités de fonctionnement de l'organisme.

3. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

L'état des flux de trésorerie de l'organisme n'a pas été préparé, car il n'apporterait aucun renseignement supplémentaire.

4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

CONSTATATION DES PRODUITS

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation des instruments financiers

La société évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement. Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des contributions à recevoir.

**REGROUPEMENT VISANT L'EXCELLENCE DE LA PRATIQUE INFIRMIÈRE 5
EN NÉPHROLOGIE DU QUÉBEC (REINQ)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 NOVEMBRE 2012
(NON AUDITÉ)**

5. DÉPÔTS À TERME

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
CPG encaissable en tout temps, taux d'intérêt de 1%, échéant le 25 mai 2012	\$	50 150 \$
CPG encaissable à l'échéance, taux d'intérêt de 1.4%, échéant le 25 mai 2012		<u>50 550</u>
	<u>\$</u>	<u>100 000 \$</u>

6. INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUES ET CONCENTRATIONS

La société, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à un risque, sans pour autant être exposée à une concentration de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de la société aux risques au 30 novembre 2012.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux contributions à recevoir.